

ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Activité physique des jeunes Français Question écrite n° 25156

Texte de la question

Mme Patricia Lemoine attire l'attention de Mme la ministre des sports sur le manque important d'activité physique effectuée par les jeunes Français aujourd'hui. Selon une étude de l'OMS, plus de 85 % des adolescents français ne feraient pas le minimum requis d'une heure d'activité physique par jour. Ainsi, la France se retrouve classée à la 119e place des 146 pays étudiés, en termes d'activité physique chez les jeunes. Avec seulement 13 % des 11-17 ans faisant plus de 60 minutes d'activité physique, la France se retrouve classée derrière des pays tels que le Pakistan ou le Kenya qui, pourtant, ne disposent pas d'infrastructures du même niveau que la France. L'étude réalisée met un avant un point majeur à l'origine de ce retard : l'organisation du temps scolaire. En effet, les journées des écoliers, collégiens et lycéens sont particulièrement chargées avec les enseignements scolaires classiques, mais également avec leurs devoirs qu'ils doivent ensuite effectuer en rentrant chez eux. Cette organisation laisse donc que peu de place à la pratique d'un sport, d'autant que la fatique consécutive à ces journées chargées ne stimule en rien l'envie auprès des jeunes d'en pratiquer un. Ces chiffres sont pourtant très inquiétants, puisque la pratique d'un sport contribue largement au développement cognitif et permet également une plus grande socialisation. De même, à l'heure où 18,2 % des adolescents sont en surcharge pondérale, dont 5,2 % en obésité (contre respectivement 17 % et 3,8 % en 2009), l'activité physique permet de lutter contre ces phénomènes. Elle l'interroge donc sur les mesures envisagées pour stimuler la pratique d'une activité physique quotidienne auprès des jeunes, notamment en réfléchissant, en lien avec le ministère de l'éducation nationale, à une intégration plus importante de la pratique des sports dans les enseignements scolaires.

Données clés

Auteur : Mme Patricia Lemoine

Circonscription: Seine-et-Marne (5e circonscription) - UDI, Agir et Indépendants

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 25156

Rubrique: Sports

Ministère interrogé: Sports

Ministère attributaire : Sports, jeux Olympiques et Paralympiques

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 10 décembre 2019, page 10697

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)